

TOURNOI REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE BENJAMINS



RACING
LIMOUSIN **JUDO 87**

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

DOJO DEPARTEMENTAL ROBERT LECONTE
47 ,rue de l'ancienne école normale
87100 LIMOGES

Avec le concours de la ligue nouvelle aquitaine judo , du conseil départemental de la Haute-Vienne , de la ville de Limoges , du comité départementale judo de la Haute-Vienne .



Contacts :
Monsieur Patrick SAVARY
Mail : dirtec.racing87@gmail.com
Tél : 06.15.54. 41.67

ARTICLE 1 :

Le tournoi Benjamins du Racing Limousin Judo 87 est une compétition individuelle ouverte aux filles et aux garçons né(e)s en 2015 et 2016 ceintures jau-orange minimum.

ARTICLE 2 :

Les inscriptions se feront via l'extranet avant le mercredi 7 octobre 2026 dans la limite de 32 combattants par catégorie.

Le droit d'engagement est gratuit pour tous les combattants.

ARTICLE 3 :

Le contrôle de la licence 2026/2027, du certificat médical ayant la mention de « non contre-indication à la pratique du judo jujitsu en compétition » ou du questionnaire de santé sera effectué lors de la pesée pour laquelle aucune tolérance de poids ne sera accordée.

ARTICLE 4 :

Les catégories de poids sont les catégories officielles :

Masculines: -26 kg, -30 kg, -34 kg, -38kg, -42 kg, -46 kg, -50 kg, -55kg, -60 kg, -66 Kg,+66kg

Féminines: -28kg, -32 kg, -36 kg, -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 Kg,+63kg

ARTICLE 5 :

En fonction du nombre de participants par catégorie, les judokas seront répartis en poules ou dans une formule poule-tableau sans repêchage ou en tableau à repêchage systématique.

Dispositions particulières :

Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper plusieurs catégories de poids dans le cas où le nombre de participants serait jugé insuffisant, dans une limite d'écart de poids inférieur à 10% ou, dans le cas contraire, avec l'accord des judokas et de leurs accompagnateurs. En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Les 4 premiers de chaque catégorie de poids seront récompensés

ARTICLE 6 :

Arbitrage règlement FFJ

L'arbitrage sera assuré par les judoka en formation à l'école d'arbitrage du comité de la Haute-Vienne judo.

ARTICLE 7 :

Les clubs participants au tournoi sont tenus de se conformer au présent règlement.

L'accompagnant doit avoir un comportement responsable et irréprochable, son rôle consiste uniquement à conseiller son athlète. Il doit intervenir uniquement auprès de son combattant et doit avoir un rôle éducatif. Il ne doit exercer aucune pression sur les arbitres.

ARTICLE 8 :

L'accès au dojo sera autorisé uniquement aux accompagnateurs munis d'un bracelet ainsi qu'aux athlètes.

PROGRAMME

9H00 - 9H30

Validation des inscriptions et pesée

Toutes les féminines

Remise des récompenses dès l'ensemble des catégories terminées

11h00 - 11h30

Validation des inscriptions et pesée

Tous les masculins

Remise des récompenses dès l'ensemble des catégories terminées.

Fin prévisionnelle 17h00

